

Saison d'été 2009 : 28 millions de nuitées dans l'ensemble des hébergements collectifs touristiques du Languedoc-Roussillon

Geneviève PAYEN- INSEE

L'ensemble des hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques du Languedoc-Roussillon ont accueilli six millions de touristes durant la saison d'été 2009 pour un total de 28 millions de nuitées. La région représente ainsi 11 % des nuitées enregistrées sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Les campings concentrent les deux tiers des nuitées touristiques d'été, la durée moyenne de séjour y est de 7 nuits. Le temps de séjour est à peine plus court dans les établissements de type villages de vacances ou résidences de tourisme. Ces établissements ont abrité 20 % des nuitées estivales languedociennes en 2009. Les hôtels, avec une durée de séjour inférieure à 2 nuits en moyenne, représentent quant à eux 15 % des nuitées, soit un peu plus de 4,5 millions de mai à septembre 2009.

Le Languedoc-Roussillon : 3^{ème} région touristique de France métropolitaine

De mai à septembre 2009, 6 millions de touristes ont consommé 28 millions de nuitées dans les hébergements collectifs touristiques⁽¹⁾ du Languedoc-Roussillon. La grande attractivité touristique de la région pendant la période estivale n'est plus à confirmer. En 3^{ème} place parmi les régions françaises de métropole, elle se place derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (38 millions de nuitées) et Ile-de-France (32 millions de nuitées) et devance les régions Rhône-Alpes et Aquitaine qui totalisent 24 millions de nuitées chacune (cf. graph1). Le Languedoc-Roussillon représente 11 % des nuitées enregistrées sur l'ensemble du territoire métropolitain.

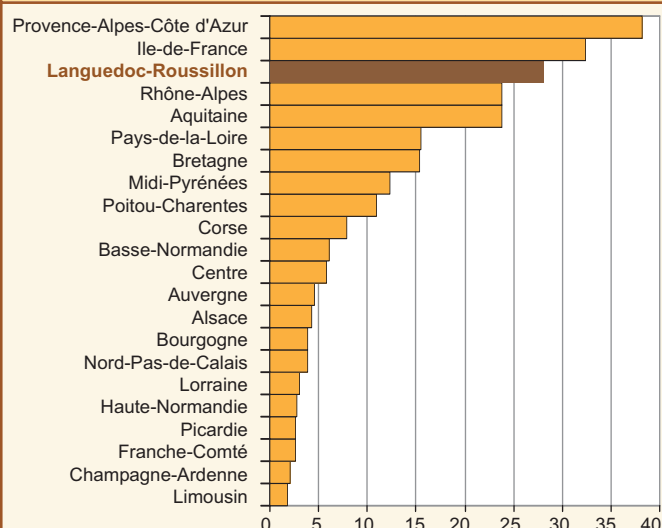
La saison estivale 2009 a été favorisée par des températures supérieures aux normales saisonnières et un ensoleillement généreux. Dans un contexte conjoncturel morose, la région a bénéficié d'un retour de la clientèle française qui a privilégié des destinations moins lointaines, moins onéreuses et ensoleillées. La saison touristique 2009 apparaît comme l'un des meilleurs crus de la décennie.

Hébergements marchands et non marchands

Les hôtels de tourisme, les campings et les autres hébergements collectifs touristiques (HACT : résidences de tourisme, résidences hôtelières, villages de vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour et centres sportifs) constituent la majeure partie du parc d'hébergement touristique marchand (84 % de l'offre en lits touristiques en Languedoc-Roussillon pour 86 % en France métropolitaine).

Il convient cependant de rappeler l'importance de l'hébergement non marchand. Selon l'enquête DGCIS-INSEE sur le Suivi de la Demande Touristique des Français (SDT) menée en 2008, les résidents ont effectué l'essentiel de leurs séjours en France métropolitaine (90 %). Ils ont passé 47 % de leurs nuitées dans leur famille ou chez des amis. Si l'on rajoute les 17 % de nuitées passées dans sa résidence secondaire, l'hébergement non marchand prédomine puisqu'il représente près des deux tiers (64 %) des nuitées personnelles. En Languedoc-Roussillon, cette part est vraisemblablement plus importante, les résidences secondaires représentant 85 % de la capacité régionale en lits touristiques, pour 72 % en moyenne nationale.

Graph 1 - Classement des régions de France métropolitaine selon le nombre de nuitées touristiques réalisées durant la saison 2009

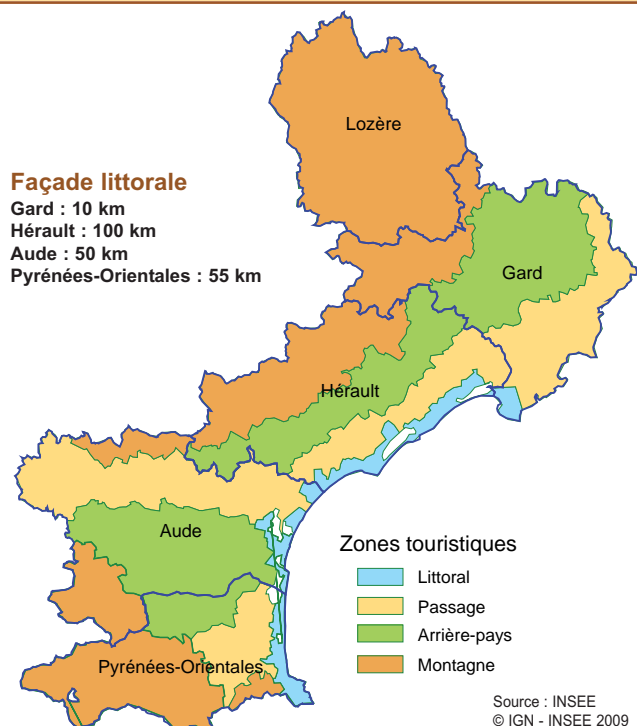


Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme

(1) Hébergements collectifs touristiques : hôtels de tourisme, campings, villages de vacances, maisons familiales, résidences de tourisme, résidences hôtelières, auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour et centres sportifs.

Dans le paysage régional, deux départements sont les éléments moteurs de l'activité des hébergements collectifs touristiques : l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. Cette prépondérance est liée à la longueur de leur façade maritime (carte 1) et à l'importance de leurs stations balnéaires. Le littoral dispose d'une offre majeure et variée en hébergements et demeure la première destination des touristes.

Carte 1 - Les zones touristiques en Languedoc-Roussillon



L'Hérault et les Pyrénées-Orientales représentent 70 % de l'offre régionale de lits touristiques. Leurs hébergements peuvent accueillir chaque jour près de 350 000 touristes, pour 500 000 sur l'ensemble de la région. Ils totalisent aussi 70 % de la demande, avec 20 millions de nuitées (cf. tableaux 1 et 2).

Tableau 1 - L'offre touristique en Languedoc-Roussillon saison 2009

	Nombre de lits (estimation)	Répartition en %
Aude	52 887	11
Gard	79 361	16
Hérault	188 993	38
Lozère	24 286	5
Pyrénées-Orientales	148 041	30
Languedoc-Roussillon	493 568	100

Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme

Tableau 2 - Les nuitées dans les hébergements collectifs touristiques en Languedoc-Roussillon - saison 2009

	Nombre de nuitées (en milliers)	Répartition en %
Aude	2 838	10
Gard	4 311	15
Hérault	11 097	40
Lozère	1 061	4
Pyrénées-Orientales	8 821	31
Languedoc-Roussillon	28 128	100

Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme

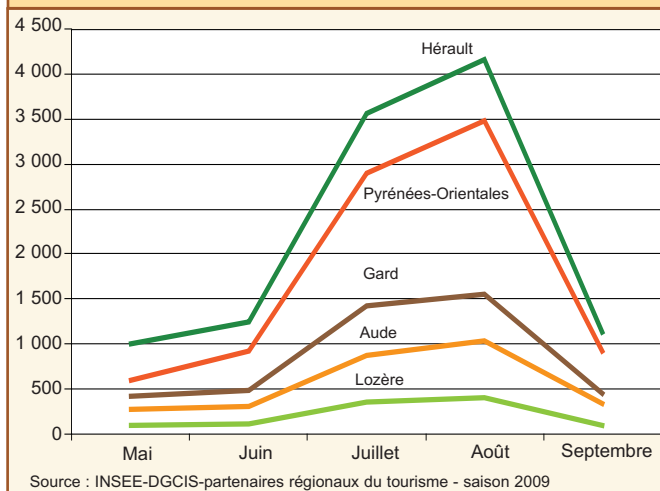
(2) Le nombre moyen de touristes est le nombre de nuitées dénombrées de mai à septembre dans l'ensemble des hébergements collectifs touristiques divisé par le nombre de jours de la période. La population résidente est la population estimée au 1^{er} janvier 2008, soit 2 587 500 habitants en Languedoc-Roussillon.

Une présence touristique doublée au mois d'août

Quels que soient le département et le mode d'hébergement, l'essentiel de la fréquentation est concentré sur le cœur de l'été, le mois d'août étant toujours le point culminant de la saison.

Graph 2 - Nombre de nuitées enregistrées durant la saison 2009 dans l'ensemble des hébergements collectifs touristiques selon les départements du Languedoc-Roussillon

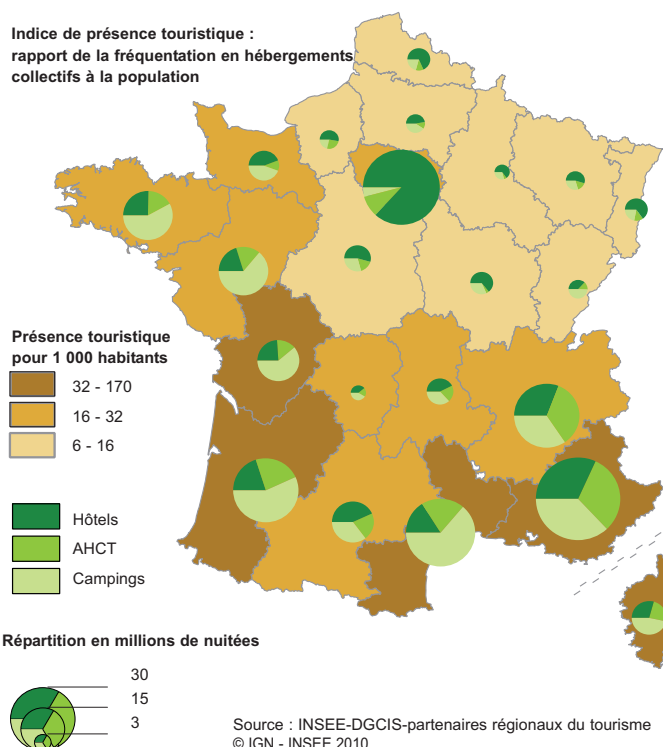
Unité : en milliers de nuitées



Sur l'ensemble de la saison, le nombre moyen de touristes présents chaque jour en Languedoc-Roussillon dans les hébergements collectifs rapporté à la population résidente (2), figure parmi les plus élevés de France : 71 pour 1 000 habitants, pour 26,5 en France métropolitaine. Cet indicateur double pratiquement au mois d'août, avec 133 touristes pour 1 000 habitants dans la région et 43 en moyenne nationale (carte 1).

Carte 2 - Fréquentation et indice de présence touristique des différents types d'hébergements selon les régions

Indice de présence touristique : rapport de la fréquentation en hébergements collectifs à la population

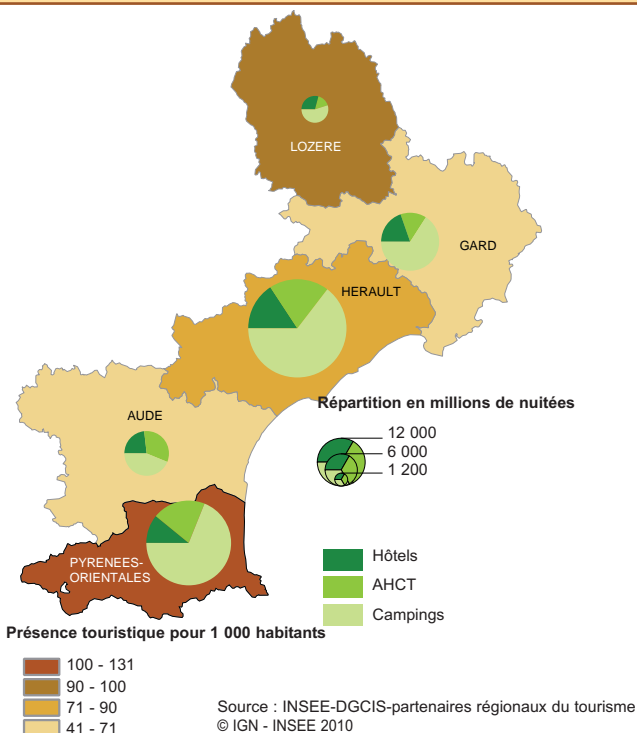


Selon les départements, la présence touristique varie de 40,5 pour la valeur la plus faible dans le Gard à 131 pour la valeur la plus forte dans les Pyrénées-Orientales (carte 3). Ces valeurs atteignent respectivement 72 et 255 au mois d'août.

Mode d'hébergement privilégié des touristes en 2009, les campings concentrent 2 nuitées sur 3 en Languedoc-Roussillon

Les campings sont, et de loin, le mode d'hébergement le plus pratiqué des touristes puisqu'ils concentrent à eux seuls 64 % des nuitées touristiques de l'ensemble des hébergements collectifs en Languedoc-Roussillon. Cette proportion est de 41 % en moyenne nationale. En 2009, le Languedoc-Roussillon et les Pays-de-la-Loire sont les deux régions de métropole où la part des nuitées en hôtellerie de plein air est la plus importante.

Carte 3 - Fréquentation et indice de présence touristique des différents types d'hébergements selon les départements du Languedoc-Roussillon



Une saison de très haut niveau pour l'hôtellerie de plein air

L'activité des campings de la région s'est renforcée en 2009, avec une croissance de + 9 % du nombre de touristes et de + 5 % des nuitées (graph 3), soit une progression deux fois plus forte que durant la saison précédente. Cette croissance a été observée dès le mois de mai, elle s'est maintenue tout au long de la saison pour s'intensifier en septembre. Tous les départements en ont bénéficié, à l'exception de l'Aude où la fréquentation est restée stable.

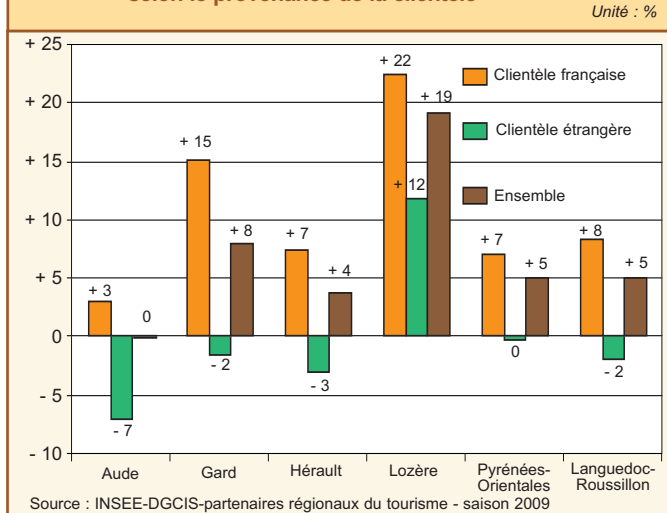
Durant l'été 2009, les campings du Languedoc-Roussillon ont accueilli pratiquement autant de touristes que les hôtels (2,6 millions), mais pour une fréquentation 4 fois plus élevée grâce à des séjours 4 fois plus longs, d'une semaine en moyenne. Les 18 millions de nuitées enregistrées en 2009, soit 17 % de la fréquentation nationale des campings, positionnent la région au 1er rang des régions françaises.

Dans le classement 2009 des départements métropolitains par importance de fréquentation des campings, l'Hérault arrive en 2^{ème} rang, talonnant de très près le Var avec, respectivement, 7,2 millions et 7,3 millions de nuitées. Par rapport à la saison 2008, l'Hérault gagne une place au détriment de la Vendée. Les Pyrénées-Orientales et le Gard maintiennent leurs positions aux 5^{ème} et 11^{ème} rangs. Plus éloigné, l'Aude recule de 2 points à la 25^{ème} place, alors que la Lozère progresse de 3 points et se place au 40^{ème} rang du classement.

Le retour en force des campeurs français a soutenu l'activité de l'hôtellerie de plein air dans tous les départements. A contrario, la clientèle étrangère a fait défaut dans l'Aude, le Gard et l'Hérault (graph 3). Au niveau régional, sa part est passée de 33 % des nuitées en 2008 à 31 % en 2009.

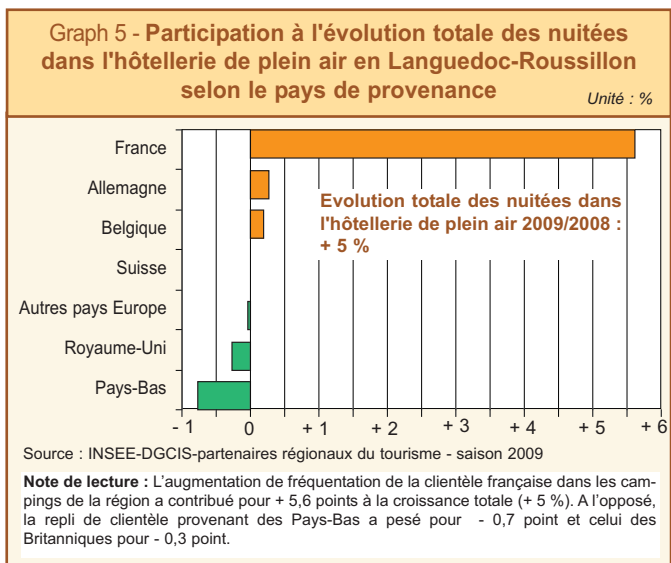
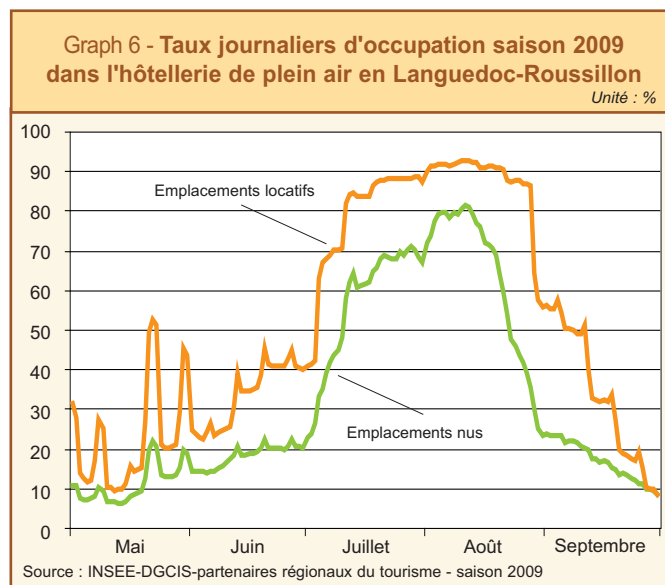
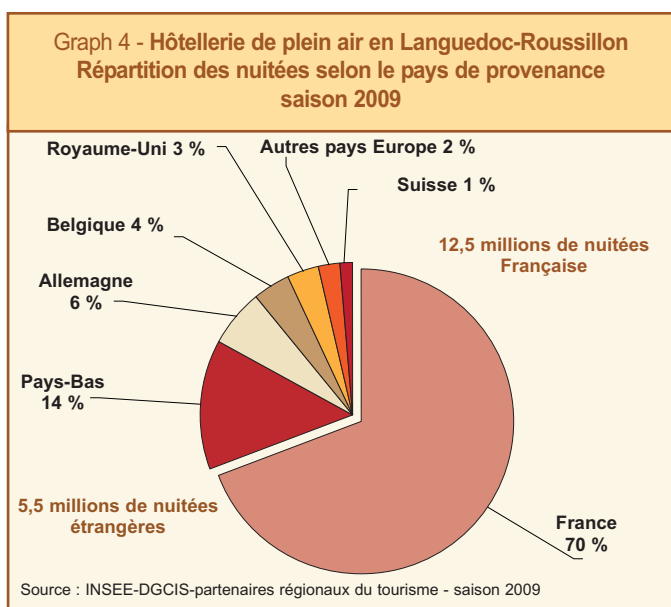
L'Aude est le seul département de la région où le recul de la clientèle étrangère a neutralisé la progression des campeurs français. Les campings de Lozère se distinguent eux par une augmentation de fréquentation tant française qu'étrangère, augmentation à relativiser étant donné le faible volume des nuitées.

Graph 3 - Evolution 2009/2008 des nuitées dans l'hôtellerie de plein air en Languedoc-Roussillon selon la provenance de la clientèle



Le repli de la clientèle étrangère est essentiellement à imputer aux Néerlandais. En 2009, le calendrier scolaire hollandais n'était pas propice à de longs séjours de vacances. Les Britanniques, plus sensibles à la crise économique sont également moins venus séjourner dans la région. A l'inverse, les Belges et les Allemands sont venus plus nombreux

Toutes catégories confondues, les emplacements équipés d'hébergements légers⁽³⁾ sont les mieux loués : 54 % de taux d'occupation moyen durant la saison 2009 pour 36 % en ce qui concerne les emplacements nus. En août, ces taux d'occupation sont respectivement de 88 % et 64 %. Les professionnels continuent d'investir dans ce type d'aménagements : + 8 % par rapport à 2008.



La hausse de fréquentation de l'hôtellerie de plein air est, en partie sans doute, liée aux difficultés économiques de l'année 2009, avec un transfert de consommation sur des séjours plus économiques. Plusieurs éléments parlent en ce sens :

- Les campings de moindre confort (1 et 2 étoiles) ont enregistré une très forte hausse d'activité par rapport à la saison précédente : + 15 % de campeurs et + 13 % de nuitées. Cette évolution est bien plus marquée que celle enregistrée dans les campings haut de gamme plus onéreux ;
- Le camping traditionnel, avec tente ou caravane sur emplacement nu, a connu un regain de fréquentation : + 2 % en 2009 ;
- les durées moyennes de séjour, quels que soient le type d'emplacement, la catégorie, le département ou la provenance, ont baissé. Malgré cela, le Languedoc-Roussillon demeure la région où les campeurs séjournent le plus longtemps : 7 jours en moyenne en 2009 pour 5,4 jours au niveau national et un peu moins de 6,5 jours en Aquitaine ou en Provence Alpes Côte d'Azur. Dans la région, la palme revient aux Pyrénées-Orientales avec une durée moyenne de séjour de 8 jours.

(3) Hébergement léger : mobile-home, bungalow...

Les campings haut de gamme : terrains de prédilection des touristes

De plus en plus plébiscités par les touristes, les campings de grand confort, classés 3 ou 4 étoiles, restent les plus fréquentés. Ils regroupent 73 % de l'ensemble des nuitées des campings. Pour la clientèle étrangère, cette proportion atteint 82 %.

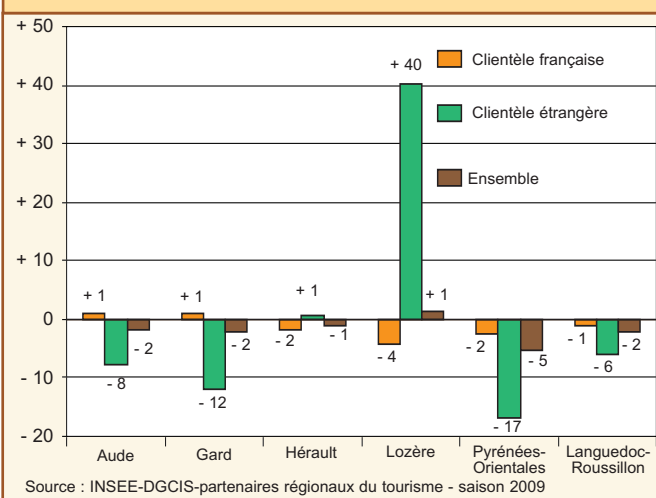
Le nombre des campeurs séjournant dans des campings haut de gamme a augmenté de + 6 % en 2009 et le nombre de nuitées de + 2 %. Principalement implantés sur le littoral, surtout dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, ce sont aussi les mieux remplis. Le taux d'occupation des campings 3 étoiles est de 42 % en moyenne sur la saison, celui des 4 étoiles de 51 %, alors que les campings 1 étoile et 2 étoiles louent en moyenne respectivement 31 % et 36 % de leurs emplacements. Sous la bonne tenue de l'activité, ces taux ont progressé par rapport à 2008.

Un bilan nuancé pour l'hôtellerie

Des touristes plus nombreux mais des séjours plus courts

Durant l'été 2009, les hôtels de la région ont accueilli 2,6 millions de touristes qui ont consommé 4,5 millions de nuitées. Le volume des nuitées est en recul de - 2 % par rapport à la saison précédente (graph 7), la baisse est de - 4 % en moyenne nationale. Le Languedoc-Roussillon représente 5 % des nuitées comptabilisées dans l'hôtellerie de tourisme en métropole et maintient sa 6^{ème} place dans le classement des régions françaises selon leur part dans l'ensemble des nuitées de l'hôtellerie française.

Graph 7 - Evolution 2009/2008 des nuitées dans l'hôtellerie par département selon la provenance de la clientèle



Comme les campings, les hôtels du Languedoc-Roussillon ont subi les effets du changement de comportement des touristes, notamment en termes de durée de séjour. L'effet du raccourcissement des séjours est amplifié par rapport à ceux constatés dans les campings, la durée moyenne de séjour étant bien plus courte dans les hôtels (1,7 jour en moyenne) et donc plus sensible aux variations de comportement.

Les touristes, essentiellement français, sont pourtant venus plus nombreux qu'en 2008, notamment dans l'Hérault (+ 3 %), les Pyrénées-Orientales (+ 3 %) et dans une moindre mesure dans l'Aude (+ 1 %). Dans le Gard, les arrivées sont équivalentes à celles de 2008, et elles sont en léger retrait en Lozère (- 1 %). Mais la réduction des séjours a fait chuter le volume des nuitées par rapport à la saison précédente dans tous les départements, à l'exception de la Lozère. Contrairement à tous les autres, les hôteliers Lozériens ont profité d'un afflux de clientèle étrangère qui, de plus, a séjourné dans leurs établissements plus longtemps qu'en 2008.

En plein été, la part du tourisme d'affaires est au plus bas, représentant 1/4 des nuitées et en recul de 1 point par rapport à l'été 2008. Le niveau le plus faible du tourisme d'affaires se situe en août avec 11 % des nuitées, alors que pendant la période d'hiver la clientèle d'affaires soutient plus de la moitié de l'activité de l'hôtellerie.

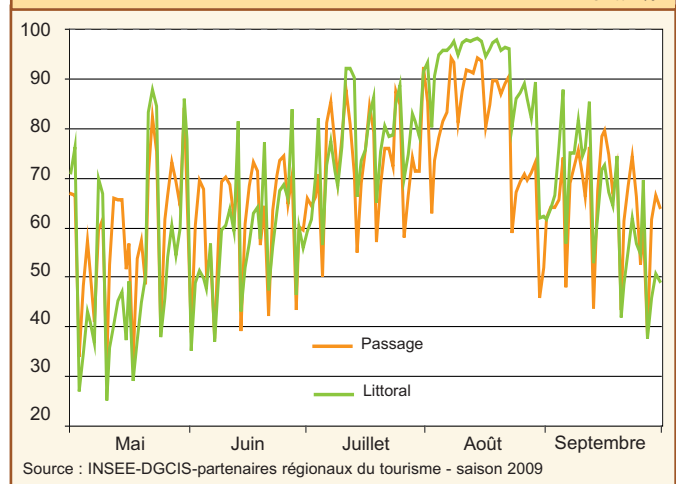
Forte progression des nuitées dans les hôtels haut de gamme

Le bilan n'est pas le même pour toutes les catégories d'hôtels. L'essentiel de la baisse des nuitées est à imputer aux hôtels 2 étoiles qui représentent la moitié de l'offre et de la demande de la région. Cette catégorie d'établissements a été particulièrement touchée dans les Pyrénées-Orientales, l'Hérault et dans une moindre mesure dans le Gard subissant à la fois le recul des clientèles française et étrangère.

A l'opposé de la gamme de confort, les hôtels classés 4 étoiles se distinguent en 2009 par une forte croissance de leur fréquentation, aussi bien française qu'étrangère. Cette progression s'explique surtout par une offre bien plus importante qu'en 2008, par une augmentation de la capacité d'accueil de ce type d'établissements en Languedoc-Roussillon. Le nombre de chambres de grand ou très grand confort a progressé de + 24 % en un an avec 200 chambres supplémentaires, alors qu'il a stagné ou reculé dans toutes les autres catégories.

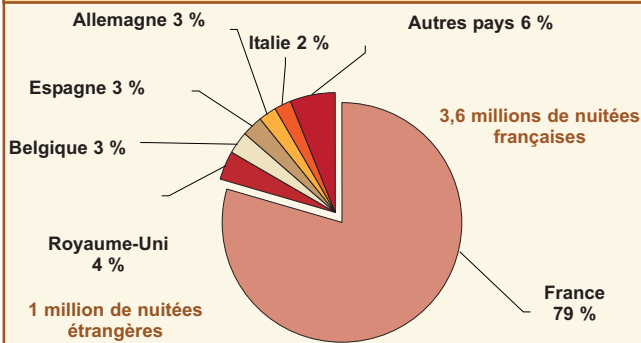
Sur l'ensemble de la saison 2009, toutes catégories d'hôtels confondues, les hôteliers languedociens ont loué 64 % des chambres offertes, pour 65 % en moyenne nationale. Sous l'effet d'une baisse de la fréquentation (- 2,25 %) plus rapide que celle de la baisse de l'offre (- 1,0 %), le taux d'occupation a perdu 1 point par rapport à 2008. Comme chaque année, il atteint son maximum dans les hôtels du littoral où il est supérieur à 90 % durant 3 semaines au mois d'août (graph 8).

Graph 8 - Hôtellerie : taux journaliers d'occupation durant la saison 2009 selon la zone touristique en Languedoc-Roussillon



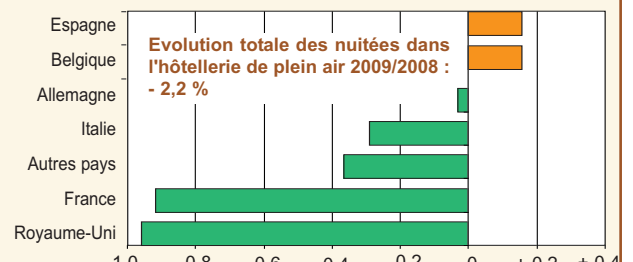
Bien qu'en recul de - 1 %, la clientèle française reste largement majoritaire avec 79 % des nuitées des hôtels du Languedoc-Roussillon (graphs 9 et 10). Sa part a gagné 1 point sous l'effet d'un repli plus accentué de la clientèle étrangère (- 6 %). Celle-ci est composée pour 90 % de touristes venus d'Europe. La désaffection des clientèles britannique et italienne ont pesé lourd dans la baisse de fréquentation étrangère en 2009.

Graph 9 - Hôtellerie en Languedoc-Roussillon
Répartition des nuitées selon le pays de provenance
saison 2009



Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - saison 2009

Graph 10 - Participation à l'évolution totale des nuitées
dans l'hôtellerie en Languedoc-Roussillon
selon le pays de provenance



Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - saison 2009

Note de lecture : La diminution de fréquentation de la clientèle française dans les hôtels de la région a contribué pour -0,9 point à la baisse totale (-2,2 %). A l'opposé, les augmentations de clientèle provenant d'Espagne et de Belgique ont pesé chacune pour +0,16 point.

Les autres hébergements collectifs touristiques du Languedoc-Roussillon⁽⁴⁾

Entre mai et septembre 2009, les villages de vacances, maisons familiales, résidences de tourisme, résidences hôtelières, auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour et centres sportifs du Languedoc-Roussillon ont hébergé, 0,9 million de touristes, représentant 5,7 millions de nuitées. Avec 11 % des nuitées nationales, la région se situe en 3ème position parmi les autres régions métropolitaines, derrière Rhône-Alpes (8,2 millions) et Provence Alpes Côte d'Azur (11,9 millions).

Des séjours de plus d'une semaine, comme dans les campings

Le volume des nuitées consommées est supérieur de 26 % à celui de l'hôtellerie (+ 1,2 million de nuitées). La différence porte essentiellement sur les mois de juillet et d'août pendant lesquels les durées de séjour augmentent de moitié par rapport aux mois précédents : 7,3 jours en août pour 4,8 jours en juin. Dans les hôtels, où la clientèle est plutôt une clientèle de passage, l'écart est bien plus faible : 1,81 jour en août pour 1,67 jour en juin.

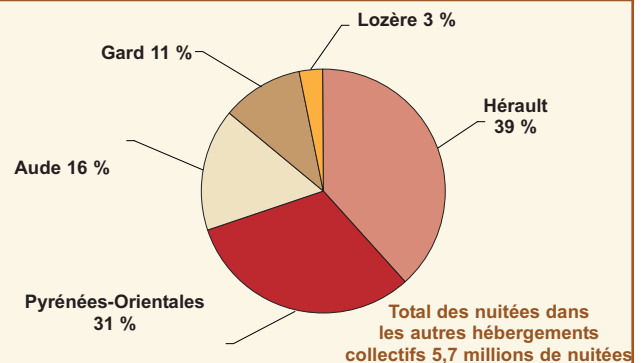
Les résidences de tourisme et résidences hôtelières réunissent les 2/3 de la fréquentation des hébergements collectifs, hors hôtels et campings. Elles sont majoritairement situées sur le littoral (60 %) et l'implantation d'une partie d'entre elles (24 %) dans la zone de passage, où sont localisées les grandes agglomérations de la région, leur permet de bénéficier d'une part du tourisme d'affaires en avant et fin de saison. Les départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales représentent 70 % de l'offre et de la demande⁽⁵⁾ (graph 11).

Le mois d'août : une période privilégiée pour les séjours familiaux

Le taux moyen d'occupation est en moyenne de 45,8 % durant la saison en Languedoc-Roussillon. Il est supérieur de 5,4 points à celui observé au niveau national au cours de la saison 2009. Il est au plus haut en août pour les résidences de tourisme, les résidences hôtelières (66,1 %), ainsi que pour les villages de vacances et maisons familiales

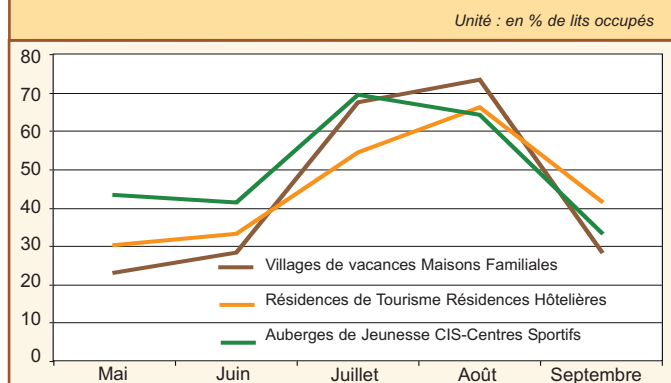
(73,5 %). Le mois de juillet est plus favorable aux auberges de jeunesse et centres sportifs avec un taux d'occupation de 69,7 % (graph 12).

Graph 11 - Répartition par département des nuitées
dans les autres hébergements collectifs
Saison 2009 en Languedoc-Roussillon



Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - saison 2009

Graph 12 - Autres hébergements collectifs
Taux d'occupation mensuel de mai à septembre 2009
selon les départements du Languedoc-Roussillon



Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - saison 2009

(4) Ces résultats encore provisoires sont issus de la première année de l'enquête nationale auprès des Autres Hébergements Collectifs Touristiques. Aucun calcul d'évolution ne peut donc être réalisé.

(5) L'offre se mesure en nombre de lits, la demande en nombre de nuitées consommées.

Données complémentaires

Fréquentation de mai à septembre 2009 (résultats définitifs) dans l'hôtellerie de plein air Evolution par rapport à la même période de l'année 2008

	Arrivées			Nuitées			Durée moyenne de séjour	
	Nombre en milliers	%	Evolution 2008-2009 en %	Nombre en milliers	%	Evolution 2008-2009 en %	en jour	Evolution 2008-2009 en jour
Ensemble	2 574	100	+ 9,1	17 910	100	+ 5,0	6,96	- 0,27
<i>Dont : emplacements nus</i>	1 614	63	+ 6,8	9 893	55	+ 2,2	6,13	- 0,27
<i>emplacements locatifs</i>	960	37	+ 13,4	8 017	45	+ 8,6	8,35	- 0,37
Par catégorie								
1 et 2 étoiles	841	33	+ 15,3	4 813	27	+ 13,1	5,72	- 0,11
3 et 4 étoiles	1 733	67	+ 6,4	13 097	73	+ 2,3	7,56	- 0,30
Par département								
Aude	262	10	+ 1,3	1 244	7	0,0	4,75	- 0,07
Gard	437	17	+ 11,6	2 840	16	+ 8,0	6,49	- 0,22
Hérault	964	37	+ 9,4	7 165	40	+ 3,8	7,43	- 0,41
Lozère	146	6	+ 30,5	582	3	+ 19,2	4,00	- 0,38
Pyrénées-Orientales	765	30	+ 6,9	6 079	34	+ 5,0	7,95	- 0,14
Par zone								
Littoral	1 708	66	+ 10,0	13 243	74	+ 5,9	7,75	- 0,30
Passage	298	12	- 0,9	1 542	9	+ 0,2	5,18	+ 0,06
Arrière-pays	211	8	+ 4,8	1 333	7	- 0,2	6,32	- 0,32
Montagne	357	14	+ 17,5	1 792	10	+ 6,7	5,02	- 0,51
Par origine								
France	1 828	71	+ 13,5	12 369	69	+ 8,4	6,77	- 0,32
Etranger	746	29	- 0,3	5 541	31	- 1,9	7,43	- 0,12
Par mois								
Mai	265	10	+ 32,3	1 012	6	+ 4,1	3,82	- 1,04
Juin	286	11	+ 3,6	1 576	9	+ 3,8	5,52	+ 0,01
Juillet	865	34	+ 8,3	6 485	36	+ 2,9	7,50	- 0,40
Août	962	37	+ 5,7	7 559	42	+ 5,3	7,85	- 0,03
Septembre	196	8	+ 13,3	1 278	7	+ 18,4	6,53	+ 0,28

Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - saison 2009

Répartition et évolution du parc des campings

Parc en 2009	Campings			Emplacements offerts à la clientèle de passage (hors emplacements résidentiels)						Taux d'occupation moyenne de mai à sept.	
	Nombre	%	Evolution 2008-2009 en %	Nombre en milliers			Evolution 2008-2009 en %			%	Evolution 2008-2009 en point
				Total	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Total	Emplacements nus	Emplacements locatifs		
Ensemble	746	100	- 0,4	95,4	67,0	28,4	- 0,3	- 3,3	+ 7,5	41,3	+ 0,8
Par catégorie											
1 étoile	125	17	0,0	6,9	6,0	0,9	+ 0,1	- 0,6	+ 4,6	30,5	+ 0,3
2 étoiles	298	40	0,0	29,1	24,9	4,2	+ 1,5	- 1,3	+ 21,6	35,5	+ 1,3
3 étoiles	251	33	- 2,0	39,8	26,8	13,0	- 2,6	- 5,4	+ 3,6	41,7	+ 0,1
4 étoiles	72	10	+ 2,9	19,6	9,3	10,3	+ 1,8	- 3,8	+ 7,6	51,0	+ 1,3
Par département											
Aude	81	11	- 2,4	8,8	7,2	1,6	+ 1,7	+ 1,1	+ 4,8	35,1	- 1,4
Gard	145	19	+ 1,4	16,1	11,8	4,3	+ 2,7	- 0,6	+ 12,8	38,7	+ 2,2
Hérault	226	30	- 0,4	35,5	24,4	11,1	- 1,8	- 5,0	+ 5,9	45,0	+ 0,1
Lozère	94	13	- 1,1	5,3	4,8	0,5	+ 0,4	- 0,4	+ 8,8	29,6	+ 3,1
Pyrénées-Orientales	200	27	- 0,5	29,7	18,8	10,9	- 0,7	- 4,9	+ 7,4	41,9	+ 1,2
Par zone											
Littoral	289	39	- 0,7	61,0	38,0	23,0	+ 0,2	- 4,2	+ 8,5	45,6	+ 0,6
Passage	101	14	- 1,0	9,8	7,7	2,1	- 1,1	- 2,9	+ 6,4	37,0	- 0,6
Arrière-pays	106	14	+ 1,0	9,0	7,4	1,6	+ 1,4	+ 0,5	+ 5,6	34,9	+ 1,1
Montagne	250	33	- 0,4	15,6	13,9	1,7	- 2,6	- 2,6	- 2,2	29,7	+ 1,7
Par mois											
Mai	///	///	///	///	///	///	///	///	///	15,2	+ 0,2
Juin	///	///	///	///	///	///	///	///	///	23,1	+ 0,4
Juillet	///	///	///	///	///	///	///	///	///	63,1	+ 0,9
Août	///	///	///	///	///	///	///	///	///	70,9	+ 0,7
Septembre	///	///	///	///	///	///	///	///	///	23,3	+ 2,1

Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - saison 2009

Fréquentation de mai à septembre 2009 (résultats définitifs) dans l'hôtellerie Evolution par rapport à la même période de l'année 2009

	Arrivées			Nuitées			Durée moyenne de séjour	
	Nombre en milliers	%	Evolution 2008-2009 en %	Nombre en milliers	%	Evolution 2008-2009 en %	en jour	Evolution 2008-2009 en jour
Ensemble	2 625	100	+ 1,8	4 528	100	- 2,2	1,72	- 0,07
Par catégorie								
0 étoile	389	15	- 0,3	595	13	- 7,3	1,53	- 0,11
1 étoile	122	5	+ 14,4	195	4	+ 5,8	1,60	- 0,13
2 étoiles	1 262	47	0,0	2 138	48	- 4,8	1,69	- 0,09
3 étoiles	756	29	+ 1,9	1 413	31	- 0,3	1,87	- 0,04
4 étoiles	96	4	+ 23,1	187	4	+ 30,6	1,96	+ 0,11
Par département								
Aude	447	17	+ 1,1	660	15	- 1,7	1,48	- 0,04
Gard	493	19	0,0	848	19	- 2,2	1,72	- 0,04
Hérault	982	38	+ 3,1	1 750	38	- 1,3	1,78	- 0,08
Lozère	194	7	- 0,7	310	7	+ 1,4	1,60	+ 0,03
Pyrénées-Orientales	509	19	+ 2,6	960	21	- 5,4	1,89	- 0,16
Par zone								
Littoral	627	24	- 2,5	1 304	29	- 3,8	2,08	- 0,03
Passage	1 486	57	+ 2,4	2 280	51	- 2,7	1,54	- 0,08
Arrière-pays	144	5	+ 1,7	247	5	- 4,9	1,71	- 0,12
Montagne	368	14	+ 7,6	697	15	+ 3,5	1,89	- 0,07
Par origine								
France	2 094	80	+ 2,6	3 570	79	- 1,2	1,70	- 0,06
Etranger	531	20	- 1,2	958	21	- 6,0	1,80	- 0,09
Par mois								
Mai	435	17	+ 1,8	712	16	- 4,0	1,64	- 0,10
Juin	428	16	- 1,1	713	16	- 5,1	1,67	- 0,07
Juillet	606	23	+ 7,6	1 047	23	- 0,1	1,73	- 0,13
Août	704	27	+ 0,5	1 279	28	- 2,4	1,81	- 0,05
Septembre	452	17	- 0,6	777	17	- 0,4	1,72	0,00

Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - saison 2009

Répartition et évolution du parc des hôtels du tourisme

Parc en 2009	Hôtels			Chambres			Taux d'occupation moyenne de mai à sept.	
	Nombre	%	Evolution 2008-2009 en %	Nombre en milliers	%	Evolution 2008-2009 en %	en %	Evolution 2008-2009 en point
Ensemble	917	100	- 1,6	26,4	100	- 1,0	64,4	- 1,0
Par catégorie								
0 étoile	86	9	- 7,5	3,0	11	- 7,3	74,4	- 1,9
1 étoile	72	8	- 2,7	1,3	5	+ 2,2	59,0	+ 0,1
2 étoiles	519	57	- 2,3	13,1	50	- 2,8	62,3	- 0,3
3 étoiles	215	23	+ 0,9	8,0	30	+ 1,6	64,8	- 1,6
4 étoiles	25	3	+ 19,0	1,0	4	+ 24,2	64,5	- 5,3
Par département								
Aude	133	15	- 1,5	3,7	14	+ 1,6	63,5	- 3,2
Gard	190	21	- 1,6	4,9	19	+ 0,2	65,1	- 1,3
Hérault	268	28	- 0,4	9,5	36	- 0,1	69,6	- 0,8
Lozère	127	14	- 2,3	2,2	8	- 4,9	54,1	+ 3,2
Pyrénées-Orientales	199	22	- 2,9	6,1	23	- 3,4	59,7	- 1,6
Par zone								
Littoral	214	23	- 0,9	6,8	26	- 1,7	68,8	+ 0,1
Passage	347	38	- 1,1	12,8	48	+ 0,6	67,7	- 2,8
Arrière-pays	84	9	0,0	1,6	6	+ 2,4	57,4	- 5,4
Montagne	272	30	- 3,2	5,2	20	- 4,8	52,3	+ 3,1
Par mois								
Mai	///	///	///	///	///	///	53,4	- 2,8
Juin	///	///	///	///	///	///	56,9	- 3,3
Juillet	///	///	///	///	///	///	69,8	+ 1,1
Août	///	///	///	///	///	///	80,0	- 0,7
Septembre	///	///	///	///	///	///	61,3	+ 0,5

Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - saison 2009

Autres hébergements collectifs touristiques Fréquentation de mai à septembre 2009 - Résultats provisoires

	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjour
	Nombre en milliers	%	Nombre en milliers	%	en jour
Ensemble	942	100	5 690	100	6,04
Par type d'hébergement					
Villages Vacances-Maisons Familiales	346	37	1 976	35	5,71
Résidences de tourisme-résidences hôtelières	556	59	3 559	62	6,40
Centres internationaux de séjour Centres sportifs-Auberges de jeunesse	40	4	155	3	3,86
Par département					
Aude	159	17	934	16	5,88
Gard	99	11	623	11	6,27
Hérault	404	43	2 185	39	5,41
Lozère	32	3	168	3	5,25
Pyrénées-Orientales	248	26	1 780	31	7,19
Par zone					
Littoral	576	61	3 754	66	6,52
Passage	194	21	963	17	4,96
Arrière-pays	36	4	199	3	5,56
Montagne	136	14	774	14	5,69
Par mois					
Mai	161	17	660	12	4,11
Juin	161	17	776	14	4,81
Juillet	223	24	1 566	27	7,02
Août	248	26	1 804	32	7,27
Septembre	149	16	884	15	5,93

Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - saison 2009

Répartition du parc des autres hébergements collectifs touristiques Taux moyen d'occupation de mai à septembre 2009 - Résultats provisoires

Parc en 2009	Hébergements		Lits		Taux moyen d'occupation en %
	Nombre	%	Nombre en milliers	%	
Ensemble	322	100	90,2	100	45,8
Par type d'hébergement					
Villages Vacances-Maisons Familiales	115	36	32,0	35	45,5
Résidences de tourisme-résidences hôtelières	184	57	55,8	62	45,8
Centres internationaux de séjour Centres sportifs-Auberges de jeunesse	23	7	2,4	3	51,3
Par département					
Aude	49	15	14,3	16	47,0
Gard	43	13	11,4	13	43,1
Hérault	118	28	32,2	35	48,8
Lozère	18	6	3,3	4	35,2
Pyrénées-Orientales	94	29	29,0	32	44,1
Par zone					
Littoral	155	48	54,5	60	48,9
Passage	58	18	15,2	17	47,1
Arrière-pays	19	6	4,1	5	35,1
Montagne	90	28	16,4	18	36,3
Par mois					
Mai	///		///		28,1
Juin	///		///		31,8
Juillet	///		///		59,6
Août	///		///		68,7
Septembre	///		///		37,2

Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - saison 2009

Des enquêtes en partenariat

Les résultats présentés dans ce document sont issus des enquêtes nationales de fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme (hôtels de tourisme classés 0 à 5 étoiles et hôtels de chaîne non classés), l'hôtellerie de plein air (campings classés de 1 à 4 étoiles), et auprès des autres hébergements collectifs touristiques (résidences de tourisme classées, résidences hôtelières de chaîne, villages de vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour et centres sportifs), enquêtes réalisées en partenariat entre l'INSEE et la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCS) du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

L'enquête dans l'hôtellerie de plein air est exhaustive, les 2 autres enquêtes sont effectuées par sondage.

Pour pouvoir disposer de résultats infra-régionaux, des extensions des échantillons nationaux et des relances téléphoniques auprès des campings sont menées en partenariat avec la DIRECCTE Languedoc-Roussillon, le comité régional du tourisme Languedoc-Roussillon, l'agence de développement touristique de l'Hérault, les comités départementaux du tourisme de l'Aude, du Gard, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales et l'INSEE languedoc-Roussillon.



Définitions

Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) :

- Un **touriste** est un visiteur qui passe au moins une nuit (et au plus un an) hors de son environnement habituel
- Une **arrivée** correspond à un séjour dans un lieu unique
- Une **nuitée** équivaut à une nuit d'un touriste (ainsi 4 nuitées seront comptabilisées pour un couple séjournant 2 nuits consécutives dans le même hébergement touristique)
- Le **taux d'occupation** est le rapport du nombre de chambres (ou d'emplacements ou de lits) occupées au nombre de chambres (ou d'emplacements ou de lits) effectivement disponibles (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières) sur une période donnée

Pour en savoir plus

Publications

- Repères conjoncture n° 10 - août 2010 : La fréquentation hôtelière au mois de juin 2010
- Repères conjoncture n° 8 - juillet 2010 : La fréquentation hôtelière au mois de mai 2010
- Repères Chiffres n° 2 - mars 2010 : Les meublés labellisés en Languedoc-Roussillon (résultats de 2008)
- Repères Chiffres n° 7 - septembre 2009 : Le parc hôtelier du Languedoc-Roussillon au 1er janvier 2009
- Repères Chiffres n° 6 - août 2009 : Les autres hébergements collectifs touristiques en Languedoc-Roussillon (résultats issus de l'enquête régionale 2008)